



se-unsa.org

Syndicat des Enseignants – UNSA
Section Académique d'AMIENS
4 rue Paul Sautai - 80000 AMIENS
e-mail : ac-amiens@se-unsa.org
06 75 23 65 17

Amiens, le 9 Novembre 2021

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
De l'Education Nationale de l'Aisne
Cité Administrative
02018 LAON CEDEX

Monsieur le Directeur Académique,

Le Ministère a annoncé aux organisations syndicales que la nouvelle grille de rémunération des AESH serait appliquée au plus tard sur la paye de novembre, avec effet rétro actif au 1er septembre.

Nous avons conscience de l'important travail que ce classement des personnels AESH dans cette grille demande à vos services ; d'autant plus que cela se télescope avec la hausse du SMIC au 1er octobre, hausse qui impacte nos collègues à l'indice 335.

A notre connaissance, nos collègues n'ont pas encore eu leur avenant avec leur indice de classement. Elles/ils ne peuvent donc vérifier si toute leur ancienneté est bien prise en compte.

Y a-t-il du retard ? Si oui pouvez-vous nous indiquer quand les avenants arriveront ? La paye de novembre tiendra-t-elle compte de cette grille ?

Nous vous remercions pour votre réponse et vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos salutations distinguées.

Catherine JAROT
Responsable AESH SE-UNSA

Xavier LENEVEU
Secrétaire Académique